



26745 - Les preuves de l'existence d'Allah et la raison de la création de l'homme.

question

Mon ami non musulman m'a demandé de lui prouver l'existence d'Allah et de lui expliquer pourquoi Il nous a donné la vie et la finalité de tout cela. Ma réponse ne l'a pas convaincu. Je vous demande de m'indiquer ce que je dois lui dire.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement :

Ô frère musulman ! Certes votre appel à Allah et votre tentative de clarifier la vérité à propos de l'existence d'Allah, le Transcendant et le Très-Haut, constituent une vraie source de plaisir. Certes, la connaissance d'Allah est innée pour les natures saines et les esprits justes. Nombreux sont les gens qui acceptent la vérité dès qu'elle leur devient évidente. Si chacun s'acquittait de son devoir religieux, il en résulterait un grand bien. Nous vous félicitons, chère frère musulman, de perpétuer la mission des Prophètes et des Messagers (Paix d'Allah soit sur eux). Voici la bonne nouvelle concernant l'immense récompense qui vous est promise selon ces propos du Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) : « Certes, Qu'Allah guide un seul homme grâce à toi est meilleur que l'obtention de chameaux rouges (les plus précieux chameaux). » Rapporté par Al-Boukhari (3/134) et Muslim (4/1872).

Deuxièmement :

S'agissant des preuves de l'existence d'Allah, elles sont claires pour celui qui y réfléchit et elles ne nécessitent ni longue recherche, ni réflexion approfondie.



A l'examen, on s'aperçoit qu'elles sont de trois sortes : les preuves naturelles, les preuves sensorielles, et les preuves religieuses.

1/ Les preuves naturelles :Cheikh Ibn Outheïmine (Puisse Allah lui accorder Sa Miséricorde) a dit : « L'indice naturel de l'existence d'Allah est le plus fort pour celui que satan n'a pas fait succomber. C'est la raison pour laquelle Allah, Très-Haut, dit : « ...telle est la nature qu'Allah (Fitratou Allah c'est à dire la religion d'Allah) a originellement donnée aux hommes... » (Coran : 30/30) après avoir dit : « Dirige tout ton être [ô Mohammed] vers la religion [du pur monothéisme islamique], exclusivement [pour Allah] ... »

La nature saine atteste de l'existence d'Allah, le Très-Haut, et seul peut se détourner de cette nature celui que les démons ont fait succomber. Celui-ci peut ne pas profiter de cette preuve. » Extrait de *Charh As-Safariniyya*. Tout homme sent au fond de lui-même qu'il a un Seigneur Créateur et éprouve qu'il a besoin de Lui. Et quand il se retrouve dans une grande difficulté, il dirige ses mains, ses yeux et son cœur vers le ciel pour solliciter le secours de son Seigneur.

2/ Les preuves sensorielles :

Le déroulement des événements universels : En effet, le monde qui nous entoure est le lieu d'événements qui se déroulent nécessairement. Le premier de ces événements consiste dans la création : la création des choses telles les arbres, les pierres, les humains, la terre, le ciel, les mers, les rivières... Si on dit : ces événements et les autres faits sont nombreux, mais qui en est l'auteur et qui les a créés ? La réponse est la suivante : ou bien ces événements n'ont pas de cause ; dans ce cas, personne ne sait comment sont-ils créés, ce qui est une hypothèse. Ou bien (c'est une autre hypothèse) ces événements se sont créés et se sont produits par leur propre pouvoir, ou bien (une troisième hypothèse) ils sont créés par un auteur, un créateur qui les a créés. Quand on examine ces trois hypothèses, nous nous rendons compte que la première et la deuxième sont impossibles. Et il en découle que la troisième est clairement la plus juste. C'est à dire que les événements ont un auteur, un créateur qui est Allah le Très-Haut. C'est cette démonstration que le Coran fait à travers cette Parole d'Allah le Très-Haut : « Ont-ils été créés à partir de rien ou sont-ils eux les créateurs ? » (Coran : 52/35). En plus, depuis quand existent ces



immenses créatures ? Qui en assure la pérennisation pendant ces [longues] années et leur dote de causes de persistance ? Réponse : C'est Allah. C'est Lui Qui a donné à chaque chose ce qu'il lui faut pour assurer sa survie. Ne voyez-vous pas que la végétation verdoyante dont Allah a privée d'eau pourra-t-elle survivre ? Pas du tout ; Elle s'assèche. Si vous examinez une chose quelconque, vous découvrirez sa dépendance d'Allah. Si Allah n'existait pas, rien ne persisterait. Il y a encore l'adaptation (appropriement) de ces choses par Allah : chaque chose est créée pour un usage approprié. Les chameaux, par exemple, sont faits pour être montés. Allah Très Haut dit : « Ne voient-ils donc pas que, parmi ce que Nos mains ont fait, Nous leur avons créé des bestiaux dont ils sont propriétaires ; et Nous les leur avons soumis : certains leur servent de monture et d'autres de nourriture. » (Coran : 36/71-72). Regardez comment Allah a créé les chameaux forts avec un dos adapté pour pouvoir être montés et pour supporter des difficultés que les autres animaux ne peuvent pas endurer. De même, si vous examinez les (autres) créatures vous trouverez qu'elles conviennent à l'usage pour lequel elles sont créées. Gloire à Allah le Très Haut !

D'autres exemples de preuves sensibles : Il s'agit des événements liés à des causes qui indiquent l'existence du Créateur. C'est par exemple l'invocation adressée à Allah, le Très-Haut, et qui est suivie d'exaucement. Cheikh Ibn Outheïmine a dit : « Quand le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) fut invité à solliciter le Secours divin (de la sécheresse) au profit des créatures, il a dit : « Ô Seigneur ! Aide-nous (fait descendre la pluie) ! Ô Seigneur ! Aide-nous ! » Peu après, des nuages se formèrent et la pluie tomba avant même que le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) ne quittât le Minbar (la chaire). Ceci est une preuve de l'existence du Créateur. » Extrait du Commentaire d'As-Safariniyya.

3/ Les preuves religieuses : Existence des lois religieuses. Cheikh Ibn Outheïmine a dit : « Toutes les lois religieuses indiquent l'existence du Créateur, Son Savoir Parfait ainsi que Sa Sagesse et Sa Miséricorde. Car ces lois doivent avoir nécessairement un auteur. Et leur auteur est Allah le Puissant et Majestueux ! » Extrait du Commentaire de As-Safariniyya.

Quant à votre question : pourquoi Il nous a créés ? La réponse est que c'est pour L'adorer, Lui témoigner notre reconnaissance, L'invoquer et exécuter Ses ordres. Vous savez que parmi les



hommes, il y a des mécréants et des musulmans parce qu'Allah, le Très-Haut, veut tester les serviteurs et les éprouver pour voir s'ils L'adorent ou adorent un autre que Lui, bien sûr après qu'Il ait indiqué le chemin clairement à tout un chacun. C'est dans ce sens qu'Allah, le Très-Haut, dit : « C'est Lui Qui a créé la mort et la vie afin de vous éprouver (et de savoir) qui de vous est le meilleur en œuvre, et c'est Lui le Puissant, le Pardonneur. » (Coran : 67/2) et Il dit : « Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. » (Coran : 51/56).

Nous demandons à Allah, le Très-Haut, de vous assister à faire ce qu'Il aime et agrée à redoubler les d'efforts pour appeler les gens à Allah, le Très-Haut et œuvrer pour la religion. Qu'Allah bénisse et salue le Prophète .(Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui).

Et Allah, le Très-Haut, sait mieux.